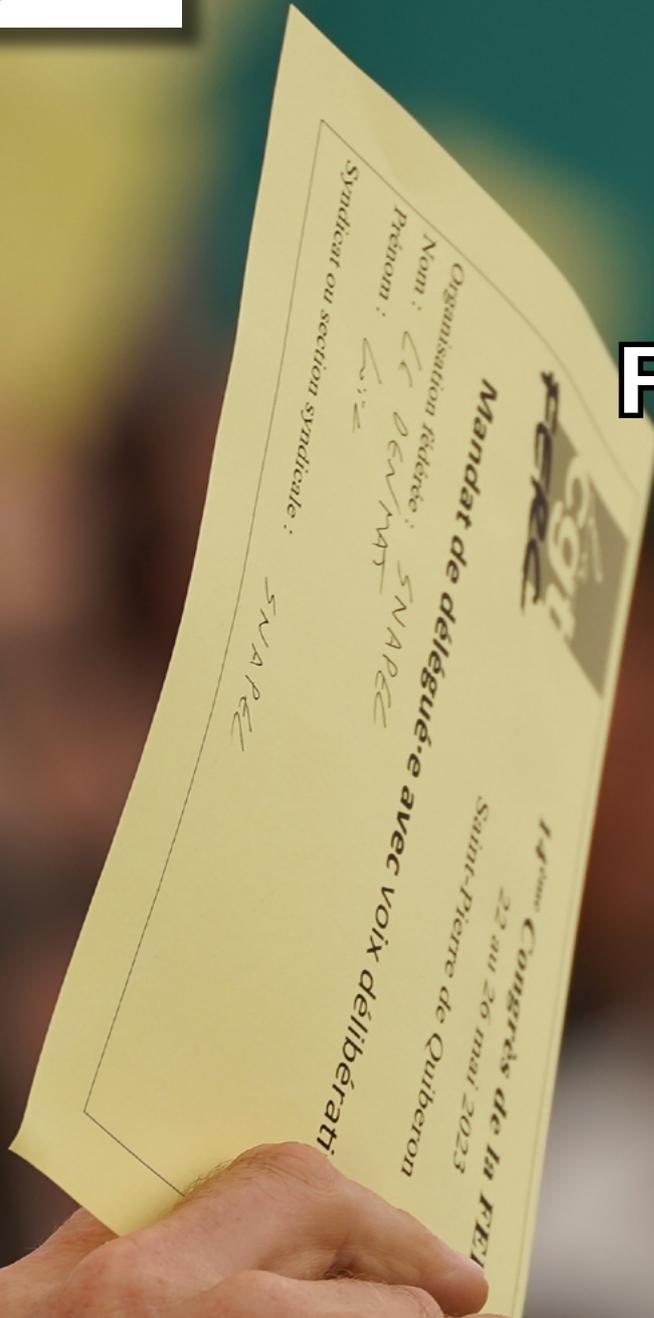


FEMMAGE À...

Françoise Raffini

P.10



LE DOSSIER

14^e Congrès fédéral

la
cgt
FERC

P.11

SOMMAIRE

P.3 / ÉDITORIAL
par Charlotte Vanbesien

P.4 / ACTUALITÉ
. Parcours Sup'
. Grève dans le sport
. AESH
. CROUS / Salaires
. Victoire à l'AFPA

P.10 / FEMMAGE À...
. Françoise Raffini

P.11 / LE DOSSIER
. 14^{ème} Congrès Fédéral

P.15 / VIE FÉDÉRALE
. Congrès CGT-EP
. Congrès SNPEFP
. IHS

P.18 / INTERNATIONAL
. 15^{ème} Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats

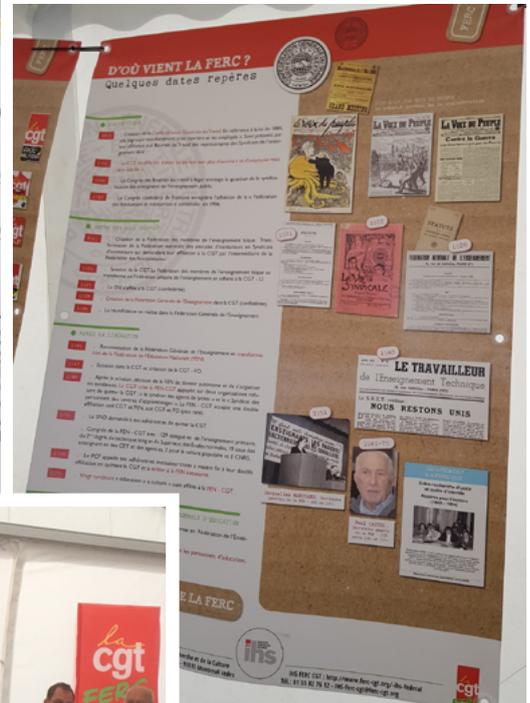
P.20 / RETRAITÉ·ES
CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE
. Hausse des prix
. Mon premier congrès confédéral
. Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (34)
. Les 3 visages de l'extrême-droite

1 AESH + 1 AED \neq 1 ARE



p.5

p.6



p.11



p.23

le lien /
Tel. 01 55 82 76 12

Directrice de publication
Charlotte Vanbesien
Conception graphique, maquette &
mise en page Gwénola BRIAND
n° CPPAP 0325 S 05498
Trimestriel 1 €
FERC - CGT Case 544
93515 Montreuil Cedex
Imprimerie Rivet Presse Édition



Quand vous lirez ce numéro vous aurez peut-être la chance de préparer vos congés estivaux

après une année des plus chargées !

Nous avons porté un mouvement historique de mobilisation populaire et massive contre la réforme des retraites. La loi est passée mais nous avons gagné la bataille des idées et convaincu largement les travailleur-ses. Certes ce n'est pas satisfaisant, mais cela n'est pas rien !

Un des acquis de cette lutte c'est une intersyndicale solide qui doit continuer à défendre notre camp social et à porter un projet de société de progrès. Car face à nous le patronat et le gouvernement unis plus que jamais, ne faiblissent pas.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le jeune Nahel vient d'être tué par la police à Nanterre, après une nuit de révolte, la BRI et le GIGN sont envoyés sur place... Ces annonces sont glaçantes. Le déchaînement des violences policières s'illustre dans ce drame et incarne la radicalisation d'un pouvoir prêt à exercer toutes les violences contre le peuple. Face à cela nous devons nous renforcer en tant qu'organisation syndicale et unir notre camp social.

En effet les enjeux sont énormes : les salaires qui stagnent et donc baissent vu l'inflation, les contre-réformes qui attaquent le sens même de nos missions et de nos métiers, l'inaction climatique...

Et l'extrême droite qui attend patiemment les élections de 2027, espérant récolter les fruits du désespoir.

C'est à nous de contrer ce désastre, nous les organisations syndicales qui avons gagné une confiance forte auprès de la population. Le

nombre d'adhésions arrivées depuis le début de la mobilisation doit nous rassurer sur notre potentiel, tout comme les excellents résultats de la CGT aux élections du CNESER qui viennent d'avoir lieu. La question des salaires va être centrale dès la rentrée, en particulier dans la fonction publique car la revalorisation de 1.5% a eu pour effet de remobiliser l'intersyndicale !

Le mouvement de défense des retraites a bien démontré la limite de l'indemnitaire. Il faut augmenter de façon conséquente les salaires dans le privé comme le public, agir contre le tassement des grilles et arrêter de courir après l'inflation !

Dans cette période, nous avons réussi à faire vivre démocratiquement nos organisations et vous trouverez des articles sur plusieurs congrès, dont un sur le congrès fédéral qui fait le point sur les mandats et la nouvelle direction qui les portera pendant les trois prochaines années.

C'est avec beaucoup de gratitude envers les camarades qui m'ont fait confiance mais aussi une conscience du travail à mener dans un contexte social explosif que je commence mon mandat de secrétaire générale de la fédération.

Le tuilage de qualité opéré avec Marie Buisson pendant plusieurs mois et la consolidation de la fédération opérée depuis plusieurs mandats vont permettre à la nouvelle direction fédérale de porter haut et forts notre projet de transformation sociale et d'émancipation.

Charlotte Vanbesien,
Secrétaire générale

**Un des acquis
de cette lutte
c'est une
intersyndicale
solide
qui doit
continuer...**

PARCOURSUP : MALTRAITANCE ET PRIVATISATION

Gérer la pénurie de places dans l'enseignement supérieur et dessaisir les lycéen·nes de leur avenir par une pression concurrentielle croissante

C LE 15 JUIN, jour de fermeture de la phase dite « principale » de Parcoursup, le ministère annonce que 86% des candidat·es ont déjà reçu au moins une proposition d'admission (mais impossible de savoir si cela correspond à leurs choix, puisque les vœux ne sont plus classés par les candidat·es).

2,7 millions de propositions auraient été faites pendant ces 15 jours. Mais, en conséquence, **ce sont 150 000 lycéen·nes et étudiant·es en réorientation qui comptent désormais sur la phase « complémentaire », liste de la dernière chance des 5 300 formations avec des places vacantes.**

5 000 ont déjà jeté l'éponge en quittant la procédure avant le 15 juin.



Pression concurrentielle croissante et tri social ressenti de plus en plus tôt : la logique de l'algorithme occupe une place étouffante dans la scolarité

de millions de lycéen·nes et de leurs familles. Parcoursup remplace symboliquement et factuellement le baccalauréat (pourtant premier diplôme universitaire) comme épreuve de poursuite des études dans le supérieur, avec un flou sur les modalités de « tri », en particulier en phase « complémentaire » (candidat·es accepté·es au fil de l'eau dans les filières non sélectives, « premier·e arriv·e, premier·e servi·e » pour les places restantes des formations sélectives), des imprécisions dans la description de la procédure, un manque d'informations transmises aux élèves et aux parents, qui laissent de côté, encore une fois, les plus défavorisé·es et les moins informé·es.

Dans son opacité, Parcoursup est un outil de maltraitance institutionnelle

En parallèle, les réorientations en fin de première année du sup sont en hausse constante. Parcoursup est un projet d'orientation néolibérale de la société qui au contrat social a substitué un contrat sadique : le candidat doit prêter allégeance à un système qu'il ne comprend pas et sur lequel il n'a aucune prise. **L'élève fait un apprentissage de la maltraitance, une maltraitance numérique.** C'est un stage avancé du monde du travail. Il y a dans la jeunesse une énorme détresse que Parcoursup ne fait qu'accroître avec une fabrique de l'échec et de la culpabilisation.

Parcoursup : observer l'explosion du Sup privé

Plus de place dans l'Enseignement supérieur public ? Le ministère a la



solution : en octobre 2021, un arrêté a autorisé l'intégration dans la plateforme de formations dispensées par des établissements privés qui ne sont ni sous contrat avec l'Etat ni d'intérêt général (une inscription au RNCP suffit) : **le MESR les met ainsi directement en concurrence avec des formations publiques reconnues mais qui elles, ont de moins en moins de moyens.**

Entre 2020 et 2021, ce sont 74 000 étudiant·es en plus qui sont arrivé·es dans le Sup : mais 67 000 sont entré·es dans le privé et seulement 7 000 dans le public !

La marchandisation n'est plus en route, elle est là !

Frais d'inscription indécentes, flou délibéré sur les diplômes (Bachelor, Master), les bachelier·es et leurs familles ne peuvent plus s'y retrouver.

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP), UNE PRATIQUE ANTISOCIALE AUX CONSÉQUENCES DRAMATIQUES

L'accident qui a failli conduire à la noyade de la petite Fanta à la piscine Georges Hermant, le lundi 5 juin 2023 à Paris, n'est pas un fait divers : c'est la conséquence de la dégradation des conditions de travail inhérente aux Délégations de Service Public, qui aurait pu être bien plus dramatique encore !

Les gouvernements successifs de la droite ou de la « gauche » libérale travaillent à rogner sur nos conquies sociaux pour dégager de nouveaux marchés pour la classe capitaliste. Le sport n'y échappe pas, avec le développement des Délégations de Service Public (DSP) sur les équipements sportifs municipaux et intercommunaux, piscines et patinoires, principalement.

Une poignée de groupes spécialisés dans ce domaine se partagent désormais ce nouveau marché, devenu très concurrentiel. Pour remporter les marchés, il faut baisser les coûts tout en continuant de vendre un produit attrayant aux collectivités. Pas simple sur des équipements qui sont, par nature, très coûteux en eau et en énergie et peu rentables. Mais le capitalisme a besoin d'ouvrir de nouveaux marchés pour se reproduire et s'étendre, quitte à le faire sur des secteurs dont le taux de profit est moindre. Bien souvent, les collectivités territoriales qui choisissent ce mode de gestion sont d'ailleurs contraintes de rallonger en subventionnant le délégataire en fin d'exercice comptable.



Ce sont donc les travailleuses et les travailleurs de ces DSP qui subissent



en premier lieu la pression à la rentabilité, les salaires de misère. La FERC s'applique à accompagner l'organisation des salarié-es de ces groupes : UCPA par notre syndicat historique dans cette vieille institution du sport d'éducation populaire, mais aussi chez Récréa, Vert Marine, Equalia et d'autres groupes plus modestes.

Les maître-sse-nageur-ses tentent bien d'améliorer leurs conditions d'existence en assurant, en parallèle, des leçons particulières sous statut indépendant, mais ce surplus de travail entraîne nécessairement des conséquences sur leur santé et sur la qualité du service. Or, ce sont aussi ces mêmes salarié-es qui sont en première ligne quand les usager-es sont mécontent-es de la dégradation du service, que ce soit en termes d'hygiène ou de sécurité. Car ne nous y trompons pas : sous prétexte de réduction des coûts, la pratique des DSP a des conséquences réelles pour les usager-es. Nous les dénonçons avec la fédération des services pu-

blics, il y a un an, autour des nouveaux enjeux que fait peser sur ces équipements la multiplication des épisodes caniculaires liée au réchauffement climatique¹.

Depuis, les revendications des travailleuses et des travailleurs des piscines en DSP se sont affirmées aux quatre coins du pays dans les grèves des derniers mois. A Paris, dans la Somme, en Sarthe, sur les côtes normandes, toutes et tous sont uni-es pour affirmer la nécessité d'une amélioration de la rémunération et des conditions de travail. Cela doit passer par le retour en régie municipales ou communautaires. C'est pourquoi la CGT, ses organisations et ses adhérent-es revendiquent la mise en place d'un véritable service public du sport, accessible et de qualité, dégagé des impératifs capitalistes de profit et de rentabilité.

¹ <https://www.ferc-cgt.org/communique-ferc-sports-fd-sp-nos-piscines-vont-craquer>, communiqué élaboré avec le concours de l'Union Locale CGT du 19^{ème} arrondissement de Paris.

AESH : SALAIRE, MÉTIER, STATUT, CONDITIONS DE TRAVAIL... AUCUNE PERSPECTIVE POSITIVE

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »
« Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. »

Soucieux de tourner rapidement la page réforme des retraites, le président Macron occupe le terrain et enchaîne les annonces afin de multiplier les écrans de fumée. C'est en ce sens que le 26 avril dernier, lors de la Conférence nationale sur le handicap, il affiche clairement ses ambitions. Et tant pis si celles-ci sont déconnectées de la réalité et très dangereuses pour les élèves et les personnels.

C'est avec stupeur que la CGT Éduc'ation et les personnels (enseignant-es et AESH) ont pris connaissance des projets présidentiels et qui concernent en premier lieu **l'École inclusive**.

Dès la rentrée 2023 ou 2024, c'est une cascade d'idées et d'aménagements de génie qui vont mettre à terre le peu d'organisation et d'accompagnement qui commençait à se construire dans les écoles et établissements grâce à l'engagement des personnels.

Une des annonces fracassantes est le projet de créer un nouveau métier qui s'appellerait **Accompagnant-e à la Réussite Éducative (ARE)**. Projet complètement déconnecté de la réalité et des besoins exprimés dans l'École.

En effet, fusionner ces 2 métiers c'est non seulement les méconnaître, mais surtout imaginer qu'ils sont interchangeables.

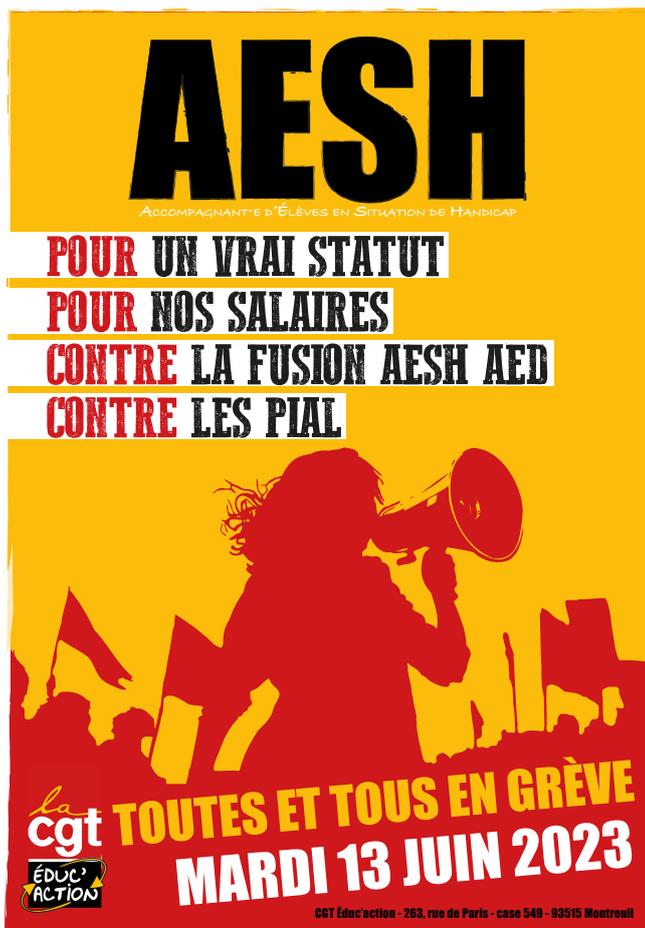
En ce qui concerne les salaires, au lieu de vouloir consolider la grille indiciaire en se donnant une bonne marge de points d'indice avant que les premiers échelons ne se fassent rattraper par le SMIC et l'inflation galopante, **le ministère prévoit une indemnité de fonction**, croyant rendre ainsi le recrutement et le CDI plus attractifs. En sachant que les AESH ont en moyenne une quotité de 62 %, **l'indemnité de fonction serait de 73 € nets en CDD et 86€ nets en CDI**. **Actuellement il y a une progression de salaire de 288€ nets entre un-e AESH débutant-e, à temps complet, et un-e AESH cumulant 30 ans de carrière.**

Avec cette indemnité de fonction, cette progression de salaire sera portée à 308 € nets, pour un temps complet, donc un gain minime entre l'avant et l'après projet de revalorisation tant attendue.

Is sont ici les 10 % d'augmentation annoncée à grande pompe par le gouvernement ?

Enfin, les conditions de travail ne s'améliorent pas, bien au contraire, on observe de plus en plus des licenciements pour inaptitude, des démissions, les fiches au registre santé et sécurité au travail qui remontent dans

les formations spécialisées santé, sécurité et conditions de travail émanent principalement des AESH qui sont en difficulté d'accompagnement d'élèves dits « éruptif-tives ».



La journée nationale de mobilisation et de grève du 13 juin à l'appel de la CGT Éduc'ation, de la FSU, de SUD Education, du SNALC et de la FNEC FP FO. Cette journée fut un succès sur l'ensemble des académies. **Les AESH ont exprimé lors des assemblées générales la nécessité de mettre une date en perspective dans la première période de la rentrée et en y associant les AEd.**

L'UN-CGT CROUS AU MINISTÈRE

Une délégation de l'UN-CGT CROUS, accompagnée par la FERC-CGT et l'UFSE-CGT a été reçue le 30 mai 2023 par le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



LES URGENCES sont multiples pour les personnels des CROUS. Tout d'abord, les engagements pris par le ministère lors du processus de fonctionnarisation doivent se concrétiser !

Par exemple, l'organisation concrète des concours internes déplafonnés permettant aux agent-es DAPOOUS le souhaitant de devenir fonctionnaires. L'engagement du ministère et de la Fonction publique sur cette dérogation au plafonnement du concours interne doit maintenant devenir une réalité concrète. Ou encore, le passage des ancien-nes agent-es de l'échelle 5 (C2) en C3, là aussi, les engagements de la ministre d'une hausse du taux de promotion doivent se traduire concrètement.

URGENCE SALARIALE :

La CGT dénonce la révision peu ambitieuse des nouvelles grilles indiciaires des 5.500 personnels ouvriers qui n'a été que partielle (concentrée sur les échelles 3 et 4) et le fait qu'elles n'ont

pas été alignées sur celles des grades ITRF des catégories C et B.

L'ensemble des personnels, ITRF, DAPOUS et non-titulaires, doivent avoir une rémunération comparable, c'est une condition indispensable pour faire coexister les trois statuts actuels et harmoniser les salaires dans l'ensemble du réseau.

L'inflation et l'écrasement des grilles indiciaires touchent les catégories C et B, cette situation remet en cause le principe du droit à l'avancement d'échelon, certain.es agent.es peuvent voir leur salaire stagner plus de 10 ans au niveau du minimum fonction publique (équivalent SMIC). Il faut urgemment augmenter les salaires et une prime exceptionnelle pour l'ensemble des personnels des CROUS est indispensable pour la CGT. Ce serait une reconnaissance immédiate des efforts du personnel en situation de suractivité, de sous-effectif et de sous-rémunération ! La CGT demande que les « emplois

étudiants » soient sortis du plafond d'emplois national du réseau des CROUS. Cela permettrait de gagner autant d'emplois, près de 600 sur 12 724. La CGT n'est pas opposée aux emplois étudiants, mais ceux-ci ne doivent pas se substituer aux emplois permanents. La CGT alerte sur la souffrance au travail générée par les sous-effectifs et l'augmentation de la fréquentation des restaurants due au repas à 1 euro, qui est nécessaire aux étudiants et que nous soutenons. C'est l'ensemble des services qui répondent aux besoins des étudiant-es qui sont concerné-es, aussi bien administratif-ives que techniques. Pour la CGT, le ministère doit être conscient que la situation est de moins en moins tenable au sein des CROUS. Ce mal être au travail est aggravé par une gestion du personnel dans les CROUS qui est jugée trop souvent méprisante, insensible aux problèmes des agent-es et autoritaire. Il faut de façon urgente une autre conception de la gestion du personnel et du dialogue social dans les CROUS.

VICTOIRE À L'AFPA !

Le Combat a payé, le conseil d'Etat nous donne raison : le premier Plan de Sauvegarde de l'Emploi d'un établissement public sous tutelle du ministère du travail n'est pas homologué.

C'EST PAS parce qu'on est ministre du Travail et directrice générale de l'AFPA qu'on est au-dessus des lois. Ainsi, vient d'en décider, dans un jugement définitif du 23 mars 2023, le Conseil d'État.

Quel était l'enjeu ?

Ni plus ni moins que la prise en compte des risques que font peser, sur les salarié-es, les réorganisations et autres suppressions d'emplois dans le cadre d'un "Plan de Sauvegarde de l'Emploi".

Ce que dit l'arrêt du Conseil d'État.

L'administration, à savoir la DREETS, n'a pas "procédé au contrôle du contenu du document unilatéral qui lui incombait afin de vérifier le respect, par l'employeur, de ses obligations en matière de prévention des risques pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs".

En conséquence, l'homologation du PSE est entachée d'illégalité et doit être annulée.

Souvenez-vous.

En octobre 2018, la directrice générale présentait aux représentant-es du personnel son projet de réorganisation et son "*Plan de sauvegarde de l'emploi*" actant des suppressions massives d'emploi et des fermetures de centres. Une annonce brutale qui avait plongé de nombreux salarié-es dans un grand désarroi (allant même jusqu'au suicide d'un de nos collègues).

L'ICCHSCT avait alors saisi le tribunal judiciaire (le premier niveau de la justice, en l'occurrence ici, le Tribu-

nal de Grande Instance de Bobigny) qui avait condamné la direction de l'AFPA, le 27 juin 2019, à suspendre son projet de réorganisation jusqu'à :

>> l'évaluation précise des risques psychosociaux en lien avec les tâches et la charge de travail supplémentaires supportées par les salarié-es

>> la présentation d'un plan de prévention des risques.

Cette décision de la justice oblige la direction de l'AFPA à retirer sa demande d'homologation du PSE.

Dans sa volonté de supprimer des emplois, la direction de l'AFPA s'est entêtée et a voulu passer en force. Après avoir rapidement bricolé un document d'évaluation et de prévention des risques et l'avoir présenté à l'ICCHSCT et au comité central d'entreprise, la direction de l'AFPA demande une seconde fois l'homologation.

La DIRECCTE (administration qui dépend du ministère du Travail, tout comme l'AFPA !) qui n'attendait que cela, homologue le PSE qui peut alors être mis en œuvre. La CGT, SUD et un collectif de salarié-es avaient alors saisi le Tribunal administratif de Montreuil pour faire annuler cette homologation en raison principalement de l'absence d'un vrai plan de prévention, et c'est un point final que vient de mettre le Conseil d'État à cette longue procédure judiciaire.

Qu'est-ce que ça change ?

Pour les salarié-es de l'AFPA, seul-es les licencié-es ayant entamé une procédure auprès du Conseil de Prud'hommes (CPH) pourront s'appuyer sur l'arrêt du Conseil d'État pour demander des indemnités. Pour les

autres salarié-es, rien ne change.

Un PSE mené dans la douleur, pour quels résultats ?

Si ce PSE finalement non homologué a mis les moyens pour financer les départs volontaires, pour ceux qui restent la facture est salée.

Les promesses de retour à l'équilibre sont très loin d'être tenues et les conditions de travail toujours aussi difficiles avec une précarité accrue et des RPS qui n'ont pas disparu, loin de là.

Ce combat a été long pour les adhérent-es et les responsables du syndicat de la CGT AFPA. Un combat qui aura duré 4 ans et demi. La CGT AFPA a tenue bon la barre, sans défailir et dans la plus grande transparence auprès de ces adhérent-es.

Une décision qui va faire jurisprudence pour les PSE à venir dans les entreprises privées ou publiques

Pour les salarié-es d'autres entreprises confrontées à un PSE, plus question que les RPS soient oubliés ou traités à la va-vite lors d'un PSE.

La DREETS devra non seulement contrôler, mais aussi vérifier que l'entreprise remplit bien ses obligations en matière de prévention des risques pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleur-ses.



Les salarié-es pourront alors faire valoir leurs droits auprès des tribunaux compétents en cas de manquement manifeste de prise en compte de ces R.P.S.



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**

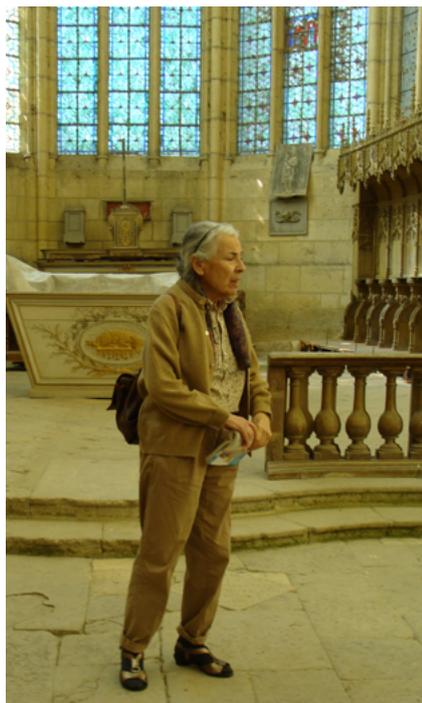


La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

FEMMAGE À ... FRANÇOISE RAFFINI



auprès des filles de Romainville où elle a commencé sa carrière.

Elle y a fait ses armes de militante en 1968 et dans sa lutte contre l'autoritarisme de sa directrice, luttes qui ont fait date pour elle et qui ont conduit à nouer de solides amitiés.

Son activité militante va vite évoluer, élue aux commissions paritaires académiques à Créteil puis aux CAPN, elle devient membre de la direction nationale du SNETP, son syndicat.

Elle a été de tous les combats, de toutes les évolutions et transformations de l'organisation. Elle a mis sa rigueur, son exigence de respect des droits au service des personnels de l'éducation.. que n'a-t-on dit des « cas désespérés » de Françoise, mais elle allait au bout de la démarche et du possible.

Le plan de titularisation en 1982 fut son titre de gloire et elle en était fière. Il en est de même du « Savoir pour agir », guide juridique où elle a exercé à fond son esprit scientifique.

Après le SNETP-CGT devenu UNSEN, elle accepte des responsabilités à la fédération où elle accompagne les premiers enseignants syndiqués « hors champs », puis à l'Union des Fonc-

tionnaires et enfin à l'UFR, comme secrétaire générale. Elle y apportera sa rigueur, son souci de l'organisation, sa capacité d'analyse et de propositions ; mener tous les dossiers au bout de la réflexion était son exigence. Le dernier dossier qu'elle a traité portait sur les propositions à faire pour la prise en charge du grand âge..

Rigueur, exigence, souci de la qualité dans tous ses aspects (y compris vestimentaires ou gustatifs..) fidélité, solidarité peuvent qualifier Françoise avec les aspérités que cela entraîne parfois.

Rigoureuse, elle pouvait avoir la dent dure et sa maîtrise de la langue française, son sens de la formule pouvaient être redoutables pour sa cible..

De Françoise nous nous souviendrons de la cigarette qu'elle fumait à moitié et dont elle empaquetait soigneusement les mégots , elle en a fait fumer des camarades,

Il y a aussi l'écriture, illisible pour les non-initiés et les réécritures avec la correction soigneusement scotchée sur le texte initial, toujours perfection.

Cultivée, amoureuse de la montagne, C'était tout cela Françoise.

FRANÇOISE, notre amie et camarade nous a quittés après un long séjour en maison de retraite.

Françoise, parisienne dans l'âme, a été une militante, une femme indépendante, de tous les combats.

Fidèle à ses engagements, exigeante, elle a rompu chaque fois que les faits allaient à l'encontre de ses valeurs.

Femme et corse, c'est pour cela que la proposition de Légion d'honneur a été retenue se plaisait-elle à souligner ajoutant, que Sartre refuse le prix Nobel cela a du sens mais que F.R refuse la légion d'honneur cela passera inaperçu.

Au fond elle était fière de voir reconnue son activité militante au service des personnels et elle en était fière pour la CGT.

Professeur de Maths/sciences au CET, aujourd'hui LP, elle était heureuse de son métier de pédagogue, de son rôle d'éveil et de transmission



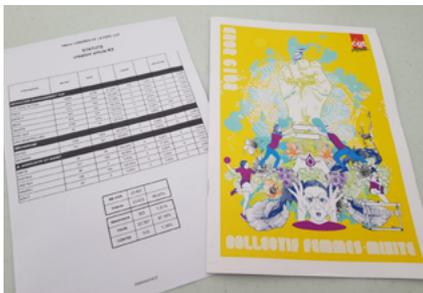
14^e CONGRÈS FÉDÉRAL / S^t PIERRE-QUIBERON

LES DÉBATS

LES DÉBATS du 14^e congrès fédéral ont permis à la FERC de se doter d'un document d'orientation clair, efficace, qui trace le chemin du mandat qui s'annonce et qui permettra de porter et de faire vivre les revendications de notre fédération.

Cette orientation se décline en quatre grandes résolutions qui nous permettent de dresser les priorités de notre action revendicative.

Réso 1 : Face à la destruction systématique de notre modèle social, la fédération a fait un bilan des axes revendicatifs prioritaires. L'augmentation générale des salaires et l'amélioration des conditions de travail toujours plus gagnées par la précarité. La défense de notre protection sociale et de notre régime de retraite. La lutte contre les VSST et bien entendu l'urgence écologique.



Ces enjeux fort de notre mandat passeront nécessairement par le rassemblement de la fédération avec ses organisations fédérées, avec les organisations CGT mais aussi avec les autres organisations syndicales.



Réso 2 : Touché-es de plein fouet par les crises et la précarisation, les jeunes sont pourtant bel et bien une force en pleine évolution. Les champs de syndicalisation de la FERC place notre fédération dans un rôle clé pour participer à l'organisation de la jeunesse et au renforcement de sa syndicalisation. La FERC devra poursuivre son

engagement revendicatif à destination des jeunes, permettre la pleine inclusion et implication des jeunes militant-es au sein des instances de direction et s'inscrire dans la politique de renforcement de la syndicalisation de la jeunesse décidée par le 53^e congrès confédéral.

14^e CONGRÈS FÉDÉRAL / S^t PIERRE-QUIBERON

12

Le Lien N°216 - juillet 2023

COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE		
1	ACKERMAN	Basile CGT-Educ'Action
2	BARIAUD	Christine CGT-Educ'Action
3	BARTHES	Stéphane CGT-EP
4	BEILLOUIN	Élodie Educ'Pop ECLAT
5	BELHAOUAR	Ali CGT-Educ'Action
6	BEY	Frédérique Ferc-Sup
7	BILIEC	Yannick CGT-Educ'Action
8	BISMUTH	Johana CGT des Universités de Montpellier
9	BONEL	David CGT-EP
10	BOTTERO	Cédric Ferc-Sup
11	BOULANGE	Antoine Ferc-Sup
12	BOUMIER	Patrick SNTRS
13	BOURRASSEAU	Annick UFR
14	BRIAND	Gwenola CGT-EP
15	BUISSON	Marie CGT-Educ'Action
16	CHALLAN BELVAL	Sylvain SNCA
17	CHEREC	Yann CGT AFPA
18	DAGNAUD	Marie CGT-Educ'Action
19	DAURIA	Philippe CGT-Educ'Action
20	DEGHAYE	Thomas Ferc-Sup
21	DELIZE	Audrey CGT-Educ'Action
22	DELOR	Samuel CGT-Educ'Action
23	DESSIRIER	Valérie SNTRS
24	DOUCET	Emmanuel SNPEFP
25	DUMON	Cédric SNCA
26	FELIX	José-Manuel CGT-Educ'Action
27	FOURAGE	Christine SNPEFP
28	GAUDILLERE	Sandra CGT-Educ'Action
29	HASSAIRI RIEUNIER	Haïfa CGT-EP
30	HAVOT	Michel UN-CROUS
31	JORGE	Daniel CGT-Educ'Action
32	KAFAI	Mitra UFR
33	KLEIN	Lorena SNTRS
34	LABORIE	Eve CGT-Educ'Action
35	LANGEN	Solveig Ferc-Sup
36	LARPIN	Isabelle SNPEFP
37	LEGRAND	Philippe CGT-EP
38	MAILLARD	Pascale SN-INRAE
39	MARCILLOUX	Michaël CGT-Educ'Action
40	MARTIN	Vincent Ferc-Sup
41	MAYANS	Hélène CGT AFPA
42	MEYER	Priscillia Ferc-Sup
43	MILADY	Nézih SNTRS
44	MOREAU	Frédéric CGT-Educ'Action
45	MOUROT	Pierre SNPJS
46	NICOLAS	Jean-Marc Ferc-Sup
47	OUGGADE	Suzanne CGT-Educ'Action
48	PALACIO	Gina SNPEFP
49	PEREZ	Matthias CGT-Educ'Action
50	PICOL	Pascale CGT-EP
51	PIERRE	Sophie UN-CROUS
52	POHER	Christel Ferc-Sup
53	POUPET	François Ferc-Sup
54	RIBOT	Catherine CGT AFPA
55	RISSEL	Chrystelle CGT-Educ'Action
56	ROBUCHON	Alexandre CGT-EP
57	ROYO-CREMER	Nadia SNAPEC
58	RUBIO-MILET	Emma Ferc-Sup
59	SARROTTE	Pauline SNAPEC
60	SIMONNEAU	Dominique SN-INRAE
61	SUCH	Stéphanie UN-CROUS
62	TUCHAIS	Catherine SNPJS
63	VANBESIE	Charlotte CGT-Educ'Action
64	VANNIER	Thierry CGT-Educ'Action
65	YADEL	Zohra CGT-Educ'Action
COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE		
1	BENAMAR	Valérie SNPEFP
2	CORCIONE	Joël CGT-EP
3	DRIGET	Olivier Ferc-Sup
4	KISTER	Jean SNTRS
5	MANAUTA	Michel UFR



Réso 3 : Le déploiement syndical fait partie des priorités de la FERC depuis plusieurs mandats. Pour gagner et faire avancer nos revendications, nous devons être présent-es et fort-es partout où c'est possible par l'implantation ou le renforcement de nos bases syndicales. Un collectif dédié sera par conséquent créé afin de travailler sur les évolutions nécessaires de notre structuration, et de mettre en place des plans de syndicalisation précis en lien étroit avec le niveau interprofessionnel.

>> CEF (Commission Exécutive Fédérale) et CFC (Commission Financière de Contrôle)

- . 65 personnes composent la CEF, et 5 sont à la CFC
- . Sur 65 camarades, 34 sont des femmes.
- . Rajeunissement de la CEF d'un an et demi en moyenne.
- . 19708 voix exprimées sur des votes par mandats.

14^e CONGRÈS FÉDÉRAL / ST PIERRE-QUIBERON



Réso 4 : La lutte contre les idées et les pratiques de l'extrême droite est et doit rester un socle de notre action fédérale dans un contexte d'attaques nouvelles et de diffusion inquiétante en France et dans le monde.

Le combat sans équivoque contre toutes les formes de discriminations et contre la remise en cause démocratique passera par le renforcement de la production de matériel revendicatif fédéral, en lien avec la confédération et les autres organisations syndicales, ainsi que par la formation aussi large que possible de nos camarades militant-es. Par son contact privilégié avec la jeunesse, la FERC doit jouer un rôle moteur dans ce combat pour endiguer ce fléau.

> LE NOUVEAU BUREAU FÉDÉRAL /

de gauche à droite :

Lorena Klein (SNTRS)
 Frédérique Bey (FERC Sup)
 Daniel Jorge (CGT Educ'Action)
 Yannick Biliec (CGT Educ'Action)
 Yann Cherec (CGT AFPA)
 Elodie Beillouin (Educ' Pop)
 Gwenola Briand (CGT-EP)
 Cédric Bottero (Ferc Sup)
Charlotte Vanbesien (CGT Educ'Action)
Secrétaire générale
 Chrystelle Rissel (CGT Educ'Action)
 Christine Bariaud (CGT Educ'Action)
 Matthias Perez (CGT Educ'Action)



14^e CONGRÈS FÉDÉRAL / S^t PIERRE-QUIBERON

Documents	Mandats	Pour	% pour	Contre	% contre	Abst	% abst
Rapport d'activité	19 630	17 990	91,65%	622	3,17%	1 018	5,19%
Résolution 1	19 630	16 908	86,13%	975	4,97%	1 747	8,90%
Résolution 2	19 666	18 015	91,60%	695	3,53%	956	4,86%
Résolution 3	19 666	15 205	77,32%	2 290	11,64%	2 171	11,04%
Résolution 4	19 666	18 683	95,00%	584	2,97%	399	2,03%
Document d'orientation	19630	17905	91,21%	737	3,75%	988	5,03%
Statuts – K4	19 630	18 475	94,12%	524	2,67%	631	3,21%
Statuts – K5	19 630	18 441	93,94%	558	2,84%	631	3,21%
Statuts – art 50	19 630	18 212	92,78%	787	4,01%	631	3,21%
Rapport financier	19 666	18 743	95,31%	524	2,66%	399	2,03%



Le 14^e congrès de la FERC a été l'occasion de saluer nos camarades quittant leurs mandats de manière appuyée et chaleureuse. À ce titre, nous avons pu remercier les secrétaires fédéraux-les sortant-es pour leur implication sans faille au cours du dernier mandat : **Christel Poher, Philippe Legrand, Antoine Boulangé, Patricia Docaigne, Matthieu Brabant.**

Saluer aussi le rôle majeur qu'a pu jouer notre camarade **Chantal Pichot**, qui a tenu son rôle d'administratrice de la fédération pendant les deux derniers mandats, assurant ainsi un fonctionnement exemplaire de notre organisation !

Catherine Perret, secrétaire confédérale sortante, a eu la lourde charge du dossier des retraites au cours de son mandat, et notre congrès a été une occasion particulière pour lui exprimer notre respect et notre profonde reconnaissance pour le travail essentiel qu'elle a pu accomplir.

Et, bien évidemment, nous avons pris un moment spécial pour réaffirmer à **Marie Buisson**, notre secrétaire générale sortante, à quel point ses deux mandats à la FERC ont été précieux et constructifs pour notre organisation qui a pu bénéficier d'une camarade de valeur, efficace et pleine de talents. Talents qu'elle continuera à exercer au sein des commissions exécutives fédérales et confédérales...

4^e CONGRÈS DE LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ

et une nouvelle équipe dirigeante ...



DU 10 AU 12 MAI, une centaine de congressistes se sont retrouvés à Ronces les Bains (17) pour le 4^e congrès de la CGT-EP, temps fort de la vie démocratique syndicale.

Après l'accueil par la secrétaire de l'UD17, appel des délégué-es, élection du bureau du congrès, constitution des commissions et débat d'actualité. Au menu, sans surprise, les luttes en cours (réforme des retraites, pacte, lycée professionnel, ...). L'après-midi fut consacrée au bilan du mandat des 4 années passées. Même si la période fut compliquée (covid, politique Blanquer, ...), notre syndicat a connu une forte croissance, grâce à un travail collectif ancré sur le terrain.

La CGT EP a confirmé son statut de syndicat incontournable du paysage de l'enseignement privé ainsi que sa représentativité dans l'Agricole et au MEN. Avec une hausse de 50 % des adhérent-es en 4 ans !

Le bilan d'activité a été adopté à 94 %, le bilan financier à 95 %. Le jeudi, débats sur le document d'orientation,

les statuts et les repères revendicatifs. Des temps festifs punctuaient le temps de travail : théâtre « Mon petit pays » ou spectacle « Empreinte » sur la transmission.

Le vendredi, la **nouvelle direction (CEN) composée de 50 camarades** a été élu-e, ainsi que la **CFC (7 camarades)**, suivie de la désignation du **nouveau bureau national composé de 10 camarades (dont 3 co-sg)** issu-es d'académies, de statuts, d'expériences et de formations différentes.

La richesse de ces profils sera très utile pour faire face aux nombreux défis qui sont devant nous.

■ D'une part redonner à notre jeunesse l'envie de participer massivement au combat social.

Comme l'a dit Simone Weil, *"Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse."*

■ D'autre part la cause environnementale.

C'est autour de la question de la social écologie que nous devons mener un nouveau travail de réflexion pour éviter de laisser ce sujet dans les mains du patronat.

■ Il nous faut ensuite combattre la banalisation de la violence sociale

Nous devons rester vigilant-es et uni-es pour défendre nos droits et préserver les avancées sociales durement acquises.

■ Et enfin, lutter contre la volonté de normalisation des idées de l'extrême droite.

Comme l'a souligné Annette Wieviorka, *"L'extrême droite prospère là où règne le silence et l'indifférence. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester silencieux ou indifférents face à l'intolérance et à la discrimination."*

Mener tous ces combats, c'est nous permettre de **définir un nouveau contrat social construit autour des principes de sororité, de fraternité, d'égalité et de solidarité** qui comme l'écrit Ambroise Croizat, « n'est pas un vain mot, c'est une exigence de l'existence, un ferment de justice, un facteur de progrès social."



Continuons à nous battre, pour construire un avenir où les droits des travailleur-ses sont respectés et où la justice sociale prévaut.



CONGRÈS DU SNPEFP-CGT À SAINT-PIERRE-QUIBERON / 15 AU 17 MAI 2023

Le congrès du SNPEFP-CGT a eu lieu en présence de 40 délégué·es, quelques mois après la disparition de Michel Aman, trésorier du syndicat et de Pascal Régnier, ancien secrétaire général. Nul doute qu'ils étaient avec nous.

16

Le Lien N°216 - juillet 2023

DIX ANS APRÈS la séparation du SNPEFP en trois branches, ce fut le congrès de la maturité. Notre outil syndical s'est recomposé accueillant à nouveau les camarades (en 2016) des Instituts et facultés catholiques puis ceux des CFA associatifs (novembre 2022), et syndiquant les modèles vivant-es (2020). Il s'agit de nous adapter, au mieux, aux évolutions des champs de l'enseignement et la formation privée.

Le SNPEFP s'est renforcé sur la décennie et a quasi doublé ses effectifs pour atteindre près de 1000 syndiqué·es. Cette croissance est un double défi.

> **Défi de l'encadrement des nouveaux-elles syndiqué·es** avec des attentes plus individuelles et corporatistes que par le passé : il convient d'en faire des militant·es de la CGT partageant une culture et des valeurs communes, de répondre à leurs demandes en affinant notre syndicalisme de proximité. C'est ce que porte notre document d'orientation.

> **Défi du renouvellement des cadres.** Comme de nombreuses organisations, le SNPEFP présente une pyramide des âges où les plus de 50 ans sont aux postes de direction. La nouvelle CEN témoigne de cette volonté et intègre des camarades plus jeunes n'ayant pas encore pris de responsabilités. C'est de bon augure !

Le bureau du SNPEFP-CGT s'est également étoffé et compte désormais huit membres avec sept hommes et une femme.

Manifestement nous avons des



progrès à faire en termes de parité ! Il est composé comme suit :

Christine Fourage (secrétaire générale), Arnaud Ragot (trésorier), William Perennes (Secrétaire à l'organisation), Éric Janicot (Formation syndicale), Emmanuel Doucet (déploiement syndical Île-de-France), Yoan Samake, Alexandre Bosquet et Boumedienne Hadj.



Parce que les réalités militantes sont complexes, parce que les communautés humaines portent en germe des tensions et que le syndicalisme est le reflet de la société, le SNPEFP a aussi réfléchi à un mode de régulation des conflits et a fait évoluer ses statuts en ce sens.

Ainsi, en cas, d'atteinte à la dignité d'un-e camarade, de harcèlement moral, sexuel ou d'agissements sexistes par un-e autre syndiqué-e, il sera possible de l'exclure et/ou de lui retirer ses responsabilités locales ou nationales.

Dans les situations de harcèlement, d'agissements sexistes et d'atteinte à la dignité, le ou la camarade victime de ces comportements pourra être entendu-e s'il-elle le souhaite par une commission de trois personnes issues de la CEN qui rendra compte au B.N. de ses conclusions.

Le respect du contradictoire est garanti au-à la camarade mis-e en cause qui pourra faire valoir ses arguments auprès du syndicat. Durant toute la procédure les membres de la CEN s'obligent à une stricte confidentialité.

L'HISTOIRE BIEN PRÉSENTE AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION

L'intervention de l'Institut d'Histoire Sociale a semble-t-il été appréciée par les délégué-es qui se sont entretenu-es avec les deux camarades de l'IHS-FERC présents à St Pierre Quiberon. Le lundi Jean-Claude Labranche, nouveau trésorier de l'IHS, a pu décrire l'activité de notre institut depuis le congrès de Carcans Maubuisson, il y a 4 ans.

AVEC L'ARRIVÉE de nouvelles et nouveaux camarades, l'activité s'est consolidée, ce qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir. Mais il y a tant à faire, toutes les énergies sont les bienvenues !

Dans les faits les plus marquants il faut noter la réussite en juin 2022 du colloque, « Féminisme et Syndicalisme CGT, pratiques militantes et revendications dans le champ de l'Éducation, la Formation, la Recherche et la Culture » co-organisée avec le Collectif Femmes mixité de la FERC et La Collective de la CGT Educ'action. Nous avons aussi assuré la régularité du Bulletin de l'IHS-FERC « Histoire de Luttes sociales » avec ses 4 numéros par an.

Nous avons eu la satisfaction de présenter l'exposition consacrée à l'histoire de la Fédération et ses organisations à travers des luttes emblématiques que nous, et les militant-es qui nous ont précédé-es, avons menées depuis plusieurs décennies. Cette exposition, réalisée avec l'apport très précieux de Gwenola Briand, est maintenant disponible à Montreuil, n'hésitez pas à la demander.

À l'initiative de l'IHS s'est tenue le mercredi soir une table ronde sur le thème de « l'histoire de la syndicalisation de tou-ttes les enseignant-es à la CGT ».

Présentée par Christine Bariaud pour le bureau fédéral cette table ronde a réuni de façon exceptionnelle 4 anciens secrétaires généraux (Joël Hedde, Christian Dubot, Richard



Beraud, Hervé Basire) de la FERC, la secrétaire générale sortante, Marie Buisson, ainsi que la nouvelle secrétaire générale Charlotte Vanbesien ! Une photo historique...

parcours de la FEN à la CGT en passant aussi pour Hervé par la FSU. De l'avis de la cinquantaine de camarades présent-es une soirée extrêmement intéressante, une découverte pour les plus jeunes des délégué-es.



N'hésitez pas à vous procurer les n°17 et 18 du Bulletin de l'IHS qui traitent de ce sujet.

Cette soirée a été une bonne introduction au débat du lendemain avec Jean-Marie Pernod et des représentant-es de la FSU, de la CFTD et de Solidaires sur les nécessaires évolutions du syndicalisme.

L'AVENIR SE CONSTRUIT AUSSI EN TIRANT LES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ...

N'hésitez pas à apporter votre soutien à l'activité de l'IHS fédéral en y adhérant ou en y faisant adhérer vos structures.

Alain Vrignaud,
Jean-Claude Labranche,
IHS-FERC

15^{ÈME} CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS : UN CONGRÈS SEREIN ET DÉTERMINÉ

18

Le Lien N°216 - juillet 2023



DU 23 AU 26 MAI dernier, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) organisait son 15^{ème} congrès à Berlin. Ce sont environ 600 délégué-es, représentant 93 organisations syndicales nationales et 10 fédérations syndicales sectorielles européennes venues de 41 pays européens, qui se sont réuni-es afin de définir les futures orientations de la CES et élire la nouvelle direction. La CGT a participé aux réunions du Comité de Préparation du Congrès chargé de rédiger le programme d'action, le manifeste du congrès et la charte des valeurs qui ont été soumis au vote des congressistes et adoptés largement.

Le fonctionnement de cette instance européenne diffère fortement des congrès syndicaux auxquels nous sommes habitué-es notamment par la forte présence de personnalités politiques, invitées à prendre la parole devant le congrès : le Chancelier d'Allemagne, la présidente de la Commission européenne, le Com-

missaire européen à l'emploi ou des eurodéputé-es. Si cette pratique est éloignée de notre fonctionnement, ce n'est pas le cas dans tous les pays européens.

Pour la première fois, les femmes déléguées étaient les plus nombreuses, et la part de jeunes (16 %) était en hausse.

Les débats ont permis d'adopter un programme d'actions qui affirme la nécessité d'une CES dotée d'un agenda autonome et non plus seulement calqué sur celui des institutions européennes. **La volonté d'une CES qui soutient et coordonne la mobilisation et les initiatives syndicales, et organise des euro-manifestations a été réaffirmé. Il s'agit d'une revendication de longue date de la CGT.** Le congrès a également décidé de « promouvoir un parcours de mobilisation et d'actions à partir du mois de juin avec diverses initiatives nationales qui aboutiront à l'automne à une journée de mobilisation européenne ».

Les syndicats nordiques et le DGB (Allemagne) se sont isolés du reste des autres organisations et ont perdu sur tous les amendements au programme d'action qu'ils avaient maintenus : par exemple sur la politique industrielle européenne conçue dans une logique ultra-concurrentielle, le refus des accords-cadres européens transnationaux d'entreprise notamment, ou encore vis-à-vis de l'amoin- drissement du soutien à la Palestine.

La « *charte des valeurs* » adoptée par le Congrès visait à préciser la position de la CES vis-à-vis de l'extrême droite notamment le soutien du syndicat polonais Solidarnosc au Rassemblement National lors de la dernière campagne présidentielle française contre lequel la CGT avait protesté. Solidarnosc s'est bien sûr offusqué de ce texte et s'est absenté au moment du vote, et certains syndicats nordiques auraient préféré remplacer le terme d'extrême droite par l'expression « *forces anti-démocratiques* ».

CONFEDERATION SYNDICAT EUROPEAEN TRADE UNION

Enfin, FO est le seul syndicat à avoir voté contre la charte des valeurs de la CES, au nom de la Charte d'Amiens...

Le document d'orientations comporte cinq parties : le renouveau syndical ; changer l'avenir du travail ; une économie au service du peuple ; ensemble pour notre avenir européen ; ensemble pour une CES plus forte.

Après amendements la version finale soumise aux congressistes penche un peu plus « à gauche » que les congrès précédents notamment via l'intégration de nombreux amendements portés par la CGT.

Parmi les points notables retenus et intégrés figurent :

> **Le retrait des troupes russes** hors d'Ukraine et la création d'un comité interne CES de surveillance des réformes du marché du travail en Ukraine

> **Le commerce de l'UE avec les territoires occupés de Palestine** : « La CES plaidera pour la réglementation des transactions commerciales afin d'empêcher les entités juridiques de l'UE d'importer des produits provenant de colonies illégales dans les territoires occupés et d'exporter vers ces territoires »

> **La critique de la libéralisation des marchés de l'énergie**

> Les politiques de soutien aux migrant-es et réfugié-es

Le congrès s'est conclu sur l'adoption de huit résolutions d'urgence dont quatre présentées ou soutenues par la CGT :

— **Sur une journée de grève** et de manifestation européenne à l'automne, présentée comme le point d'orgue d'une mobilisation européenne pour lutter contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires ;

— **Sur Cuba**, exigeant de l'Union Européenne qu'elle ne joue pas le jeu des États-Unis visant à assimiler Cuba à un État terroriste pour l'isoler encore davantage ;

— **Sur le Qatar**, dénonçant la présidence Qatari programmée lors de la conférence internationale du travail de l'OIT ;

— **Sur le Fret ferroviaire** : qui vise à renforcer la lutte contre la libéralisation du secteur, à l'agenda de la commission européenne, en pointant notamment le fait que le dogmatisme de l'UE joue contre les objectifs environnementaux de baisse des émissions de CO2.

Quatre autres motions ont été adoptées sur le soutien à la résistance ukrainienne tant sur le front de la lutte contre l'impérialisme russe que sur celui des réformes libérales en

interne, sur le soutien aux femmes et aux syndicalistes iranien-nes sur place et en exil, sur la solidarité avec les syndicats turcs et sur l'importance de la défense du droit de grève. Tous ces textes ont été adoptés par plus de 75 % des votes au minimum.

Enfin, ce congrès a été l'occasion pour la CES de lancer sa campagne « *stop à l'austérité 2.0* » qui inclut une pétition électronique destinée à mettre la pression sur les gouvernements nationaux pour qu'ils invitent la Commission à revoir sa copie.

Dans son programme d'action adopté par le congrès, la CES exige des réformes garantissant une économie qui fonctionne pour les gens et la planète.

Au terme du Congrès de nouvelles instances de direction ont été élues : la secrétaire générale de la CES est désormais Esther Lynch (Irlande) ; le président de la CES est Wolfgang Katzian (Autriche - OGB).

Sophie Binet est élue au comité de direction de la CES, elle sera la seule représentante des organisations françaises jusque'en 2025.



UNE HAUSSE DES PRIX DÉVASTATRICE

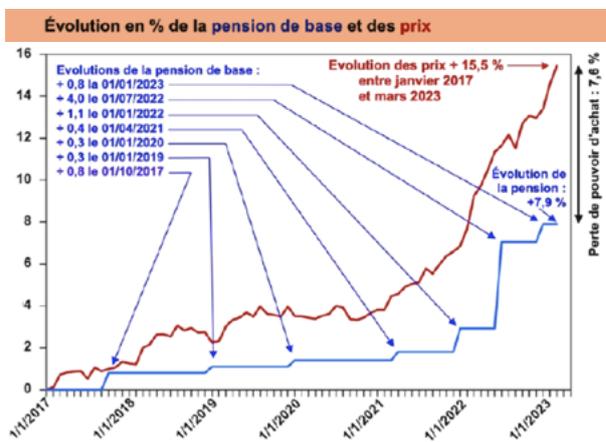
En Europe, les prix de la nourriture augmentent à une rapidité sans précédent depuis des dizaines d'années, écrasant les ménages à faibles revenus et inquiétant les responsables européens, même si la plupart des coûts qui entrent dans les produits alimentaires baissent sur les marchés internationaux depuis l'an passé. (The New York Times du 31 mai 2023).

20

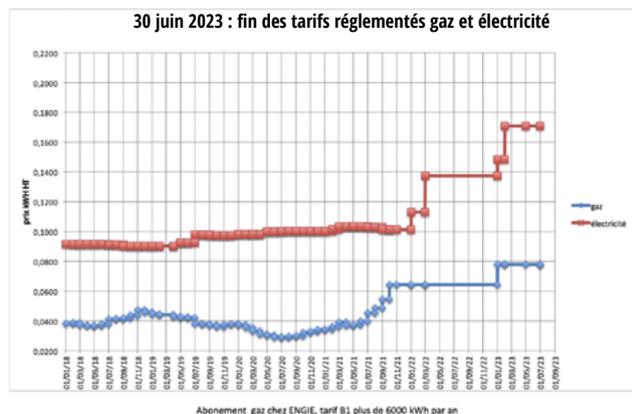
Le Lien N°216 - juillet 2023

LES SALAIRES, les pensions et les minima sociaux réels, c'est-à-dire leur pouvoir d'achat, n'en finissent pas de baisser, les rares augmentations étant, comme toujours, bien en deçà de l'inflation.

Les dépenses de la grande majorité des ménages pour la nourriture, le logement, le chauffage, les transports ne laissent pas de place aux loisirs ni même à l'habillement. Les légumes, les fruits, la viande sont inabordable, le poisson un luxe. Et l'énergie...



Le gaz : fin du tarif réglementé (TRV) le 30 juin exigée par la Commission européenne, car « entrave à la concurrence ».



soumis à la TVA à 20 %, facturé 0,1035€ TTC, soit taxé à 32,9 %, car s'ajoute une autre taxe dite *taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel* de 0,00837 € TTC /kWh, elle-même soumise à la TVA à 20 %.

Le tableau montre la formidable augmentation, déjà avant la guerre en Ukraine, qui risque de se poursuivre avec l'arrêt des importations de gaz de Russie : les trusts

pétroliers US vendent à l'Europe leur gaz de schiste liquéfié 5 fois le prix du gaz russe.

Le 1^{er} juillet

À défaut de se manifester, les nostalgiques d'EDF-GDF nationalisé fidèles à ENGIE privatisée auront un nouveau contrat « Passerelle » par acceptation tacite. Pour le même exemple, ENGIE annonce 0,0996 € TTC/kWh. Petite baisse ? L'abonnement devient 20,82 € TTC/mois, + 18 %... Ce tarif est à prix variable indexé au marché de gros (PRG).

ENGIE propose le contrat « Tranquillité 1 an » plutôt que « Passerelle ». Toujours pour le même exemple, le tarif reste à 0,1035 € TTC/kWh jusqu'au 30 juin 2023. L'abonnement passe à 24,12 € TTC/mois. Ce n'est pas tout : ces deux contrats sont à durée fixe, 1 an, mais pas les tarifs ! Ces deux tarifs peuvent augmenter dès le 1^{er} juillet et ensuite à tout moment : c'est le marché !

On doit s'attendre à une augmentation d'au moins 10 % TTC du prix du kWh au 1^{er} juillet.

Or, les personnes âgées, plus que d'autres, ont besoin de se chauffer l'hiver...



Une première revendication saute aux yeux : baisser le taux de TVA sur le prix du kWh de 20 % à 5,5 %

comme produit de première nécessité. Et le blocage des prix, la renationalisation et le monopole public de la production et de la distribution du gaz et de l'électricité...

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/bouclier-tarifaire-gaz-naturel>

Pour l'électricité, fin au 31/12/2023.

MON PREMIER CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Et probablement le dernier vu mon âge (la moyenne était de 49 ans), mais je suis heureux d'avoir été mandaté à ce congrès historique, avec l'arrivée à la tête de la CGT d'une femme.

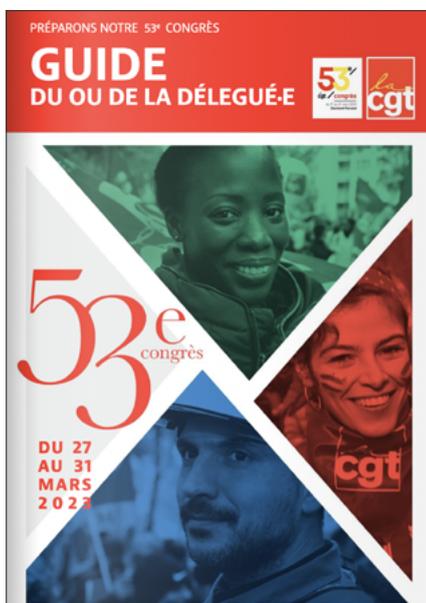
L S'EST DÉROULÉ à la Grande Halle d'Auvergne, à quelques kilomètres de Clermont Ferrand.

Beaucoup de vérifications avant de pénétrer dans la salle du congrès, après avoir traversé l'espace-partenaires.

A l'intérieur, les délégué·es, validé·es par leur UD, sont regroupé·es par fédération. Une tension certaine régnait : on avait l'impression que certain·es délégué·es étaient venu·es pour en découdre, avec la tribune envahie par environ 200 camarades : mêmes méthodes vis à vis du syndicat que vis à vis des patrons.

Après l'hommage aux disparu·es, le secrétaire de l'UD63 prononça un beau discours qui mentionna le refus de la ville de Clermont Ferrand d'être partenaire, même sur le plan culturel.

Marie BUISSON délivra le rapport d'ouverture, souvent applaudi. Elle en profita pour demander au congrès de se prononcer sur la suspension des travaux pour participer à la manifestation du lendemain, décision approuvée à l'unanimité !



Après le manif, le rapport d'activité fut présenté, accompagné d'un diaporama illustrant les luttes passées.

Sur les 48 demandes d'intervention, seules 16 purent s'exprimer, et, hasard ou pas ? La moitié était favorable, la moitié était contre. Une première, le rapport a été repoussé par 50,32% des voix. Ce fut le seul vote négatif global et plusieurs camarades sont intervenu·es au cours des jours suivants pour dire que nous étions tou·tes responsables de l'activité, et pas seulement Martinez. Chaque journée commençait par « Le petit journal du congrès », sur un mode humoristique, qui n'avait rien à voir avec l'édition quotidienne du Peuple qui donnait des articles de fond.

La culture était présente tout au long de ce congrès par de courts intermèdes artistiques entre les différentes séquences, dont plusieurs se terminaient par des tables rondes mettant en exergue certaines situations syndicales.

Le rapport d'orientation fut présenté le mercredi matin. Il est divisé en trois thèmes.

Entre deux thèmes est intervenue Sara SELAMI, une camarade iranienne, saluée par le slogan « Femme, vie, liberté », qui entre autres, nous a rappelé ce qu'était devenue la FSM, point d'appui de dictatures telles l'Iran, la Syrie ou la Corée du nord.

Chaque thème amendé a été approuvé et l'ensemble a ensuite été approuvé par pratiquement les trois quarts des congressistes.

Ce document d'orientation constitue notre feuille de route pour les trois ans à venir. Il devra être mis en œuvre par notre secrétaire générale surprise, Sophie BINET et le bureau dont elle s'est entourée qui comporte trois membres du bureau sortant.

L'important est d'avoir maintenu l'unité de la CGT, car j'ai craint, à un moment, que l'on s'achemine vers un syndicat de masse avec 300 000 adhérents en moins et prêt à rompre l'unité syndicale actuelle.

Bernard Sarlandie
SDEN 33

IMMERSION DANS LE TRAVAIL SYNDICAL DES MANDATÉ·ES RETRAITÉ·ES DANS UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (PLÉNIÈRE DU 8 JUIN 2023 DU CDCA 34)

Extraits de notre intervention

“

L E S
REPRÉSENTANT·ES
des organisations
syndicales mandaté·es pour siéger
dans le premier collège de la
Formation spécialisée « Personnes
Âgées » du CDCA s'attachent à
défendre les intérêts des usager·es
confronté·es à la perte d'autonomie.



judiciaires, dossier sur lequel l'avis du CDCA a été sollicité, le nombre très limité de contrôles des mandataires, et en régression par rapport aux années précédentes, apparaît inquiétant (...).

Enfin la revalorisation du tarif plancher horaire de l'aide à domicile de 1 euro, faisant passer ce tarif à 23 euros, ne compense pas pleinement l'inflation constatée au cours de l'année écoulée (...).

Les représentant·es des organisations syndicales souhaiteraient que le CDCA se saisisse des dossiers suivants :

- Perte d'autonomie et grande précarité
- Citoyenneté des personnes âgées et fracture numérique
- Protection des personnes vulnérables.
- Développement de la démocratie médico-sociale : décret du 25 avril 2022 et ses perspectives.
- Développement des habitats partagés ou inclusifs (...)

S'ils et elles le font prioritairement pour les personnes confrontées à une perte d'autonomie liée à l'âge, ils-elles s'emploient également à formuler des propositions et exercer leur vigilance sur toutes les formes de perte d'autonomie, quelles qu'en soient les causes. Et cela particulièrement dans le cadre des commissions qui réunissent des membres des deux formations du CDCA.

Syndicalistes de par leur origine, ils et elles formulent des remarques critiques car il est de leur devoir de s'exprimer, préciser et faire connaître les situations, mais ils et elles s'efforcent de le faire dans un sens constructif, et toujours dans l'intérêt des usager·es dont ils, elles sont les représentant·es.

Appelé·es à exprimer leur avis sur le Schéma d'autonomie élaboré pour les quatre ans à venir, ils et elles expriment leur inquiétude par rapport à certains déséquilibres départementaux :

Les offres de services et d'accueil en établissement trahissent un déséquilibre assez marqué entre les zones littorales et urbanisées d'une part et les communautés de communes du nord et de l'ouest du département, plus rurales, plus isolées (...).

Le **PRIAC** (Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie), qui aurait vocation à corriger des déséquilibres dans les offres de services et d'accueil, a soutenu cette année des projets essentiellement concentrés sur la moitié est du département. Nous nous interrogeons sur les causes de ce déséquilibre : manque de projets, absence de besoins repérés, ou désintérêt pour ces zones rurales.

Concernant les mandataires

Michel MANAUTA
mandaté CGT au CDCA 34

À NOTER !

MERCREDI 6 DÉC.
9H30
SALLE ROTONDE

JOURNÉE D'ÉTUDES SUR
LA SÉCURITÉ SOCIALE ET
LA PROTECTION SOCIALE

Sous l'égide de la Ferc,
l'UFR organise à Montreuil
le mercredi 6 décembre 2023
salle Rotonde, dès 9h30
une journée d'études sur la
Sécurité sociale et la protec-

tion sociale, dans le cadre de Cent ans de luttes et de conceptions de batailles syndicales pour « la Retraite ».

AVEC DANIEL BLACHE (CE UCR) ET STÉPHANE SIROT (HISTORIEN)

LES TROIS VISAGES DE L'EXTRÊME DROITE

LA FORMIDABLE LUTTE inter-syndicale contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans a montré une opposition déterminée, tant sur le fonds que sur la méthode anti démocratique. Même si la manif du 6 juin a vu un léger tassement la lutte n'est pas terminée. Si nous n'avons pas encore gagné, nous n'avons pas perdu.

Nous n'avons pas réussi à construire une grève généralisée ; précarité, inflation sont des freins, ainsi que la méconnaissance du pouvoir de la grève, seule arme pacifique dont disposent les travailleur·ses pour bloquer le système capitaliste.

Pourtant l'histoire sociale, l'actualité avec la victoire des salarié·es de Verbaudet montrent que c'est possible.

Nous avons gagné 30 000 adhésions à la CGT, le retour de notre organisation au centre des combats, nous avons gagné également le progrès dans la conscientisation de nos concitoyen·nes : la retraite, nous l'avons gagnée grâce à nos cotisations sociales.

Le mépris, les mensonges, l'autoritarisme, l'accusation de torpiller le système par répartition : des faits et des méthodes qui ont produit une levée en masse avec l'intersyndicale.

Mais la bataille des idées est toujours nécessaire d'autant plus que, pendant cette période, l'extrême droite se manifeste dans le monde, en Europe et en France.



Dans notre pays, elle prend trois visages :

Le premier c'est l'attitude « propre » du RN qui prétend défendre la retraite à 60 ans, augmenter le pouvoir d'achat des français en baissant les cotisations sociales donc en limitant le droit à la santé, le droit à une retraite permettant de vivre dignement.

Le deuxième visage est celui de cette extrême droite décomplexée, violente, qui défile vêtue de noir et masquée dans Paris et ailleurs, les exactions, menaces contre des maires, des militant·es, des camarades engagé·es avec celles et ceux qui luttent.

Le troisième visage, c'est ce poison de l'intolérance, du racisme, qui s'infiltre dans la conscience de certain·es de nos concitoyen·nes qui se trompent de colère. Il arrive dès qu'on sort de notre entre-soi, qu'on entend des réflexions contre les immigré·es, les migrant·es « respon-



sables de nos problèmes sociaux. »

Dénonçons l'imposition sociale du RN, de l'extrême droite, déconstruisons le programme soi-disant social et économique du RN, rappelons l'apport des immigré·es dans la société par leur travail, leurs cotisations et leurs impôts, rappelons les causes des migrations actuelles : l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol des pays appauvris par le colonialisme, le néocolonialisme et les grandes multinationales occidentales.

Le pouvoir joue un rôle dans cette montée de l'extrême droite : RN et Macron ont besoin l'un de l'autre.



Seule l'intervention des citoyen·nes et des syndicats avec la CGT peut permettre d'inverser le rapport d'exploitation et de construire un rapport de coopération, de solidarité et de respect de la différence de l'autre.



Découvrez le régime de protection sociale des personnels enseignants de l'Enseignement Privé

AG2R LA MONDIALE propose des
régimes prévoyance et santé pour :

- les chefs d'établissement,
- le personnel enseignant,
- les salariés.

Retrouvez vos garanties
sur www.ag2rlamondiale.fr



00002720-220124-01 - © Getty Images - AG2R Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale -
Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - 14-16, boulevard Maïsterherbes 75008 Paris - Siren 333 232 270.



AG2R LA MONDIALE
Prendre la main
sur demain